

2004-04-21

11.27  
heure-minute

11 236 557

**AVIS DE DECONTAMINATION**

(art. 31.59 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (la « Loi »))

**AVIS** est par les présentes donné par Immeubles Marché Boisbriand Inc., titre de propriétaire de l'immeuble ci-après décrit, à savoir :

**DESIGNATION**

*La subdivision CENT DIX du lot originaire SOIXANTE DIX-NEUF (79-110) du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, circonscription foncière de Terrebonne*

que ledit immeuble a fait l'objet de travaux de décontamination tel que fait foi les documents ci-joints pour en faire partie intégrante, à savoir :

- (a) Résumé de l'étude de caractérisation en date du 10 février 2004 par Inspec-Sol Inc. et attesté par Raymond Morel, géologue, M.B.A. (référence no. 16411-E-7779).
- (b) Résumé de l'étude de réhabilitation préparé en date du 26 août 2003 par Inspec-Sol Inc. (même numéro de référence).

Lesdites caractérisation et réhabilitation furent entreprises à la demande de ladite Immeubles Marché Boisbriand Inc., dont l'adresse est le 9035 Colbert, Montréal, Québec, H1J 1Z5, et ce, conformément aux articles 31.53, 31.54 et 31.57 de la Loi, si applicables.

Aucune restriction à l'utilisation de l'immeuble n'est inscrite sur le registre foncier, ni avant ni après les travaux de réhabilitation.

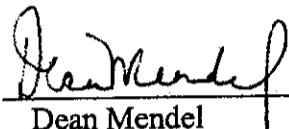
L'immeuble est situé dans la municipalité de la Ville de Boisbriand. Le zonage municipal autorise l'usage de l'immeuble aux fins commerciales.

L'officier de la publicité pour la circonscription foncière de Terrebonne est requis de publier le présent Avis au Registre foncier.

Annexes : Cinq (5) pages ci-jointes et signées pour identification font partie intégrante du présent avis.

**DONNE** sous toutes réserves par la propriétaire de l'immeuble à Montréal, ce 5 avril 2004.

**IMMEUBLES MARCHÉ  
BOISBRIAND INC.**

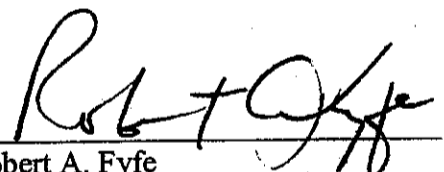
Par :   
Dean Mendel  
Président

**ATTESTATION**

Je, soussigné, Robert A. Fyfe, avocat, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de Immeubles Marché Boisbriand Inc.;
2. Le présent avis est valide quant à sa forme; et
3. Le document traduit la volonté exprimée par Immeubles Marché Boisbriand Inc..

ATTESTÉ à Montréal, province du Québec, le 15<sup>e</sup> jour de avril 2004.

  
Robert A. Fyfe  
Avocat  
Borden Ladner Gervais s.r.l.  
1000, de La Gauchetière Ouest - Bureau 900  
Montréal QC H3B 5H4